

Alimentation saine et activité physique

Les Villes et Intercommunalités actrices en promotion de la santé

Synthèse

février 2023

L'alimentation et l'activité physique sont des déterminants majeurs de la santé physique, mentale et sociale.

La promotion d'une alimentation saine, de la pratique de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité sont des enjeux de santé publique sur lesquels les Villes-Santé agissent quotidiennement pour améliorer la santé de leurs habitants et répondre à leurs besoins. Elles disposent de compétences en la matière et développent de nombreuses actions et politiques volontaristes.



D'abord, les Villes ont un rôle d'information et de diffusion de messages de prévention, c'est l'objet des différentes actions qui peuvent se faire soit par les Directions santé, soit par les Centres Communaux d'Action Sociale, soit par des associations qui peuvent être subventionnées par la ville. [...] Ensuite, le rôle des villes c'est aussi de faire participer les habitants à des actions d'éducation à la santé dès le plus jeune âge, par exemple dans les écoles. Elles peuvent agir sur la restauration scolaire et y faciliter son accès via la mise en place d'une tarification solidaire. [...]. Par ailleurs, d'autres questions se posent : Comment est-ce que les Villes, dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial ou d'autres programmes, développent l'accès à des produits de qualité ? Comment faire en sorte que l'activité physique soit inscrite dans les politiques publiques de déplacement ? Comment est-ce qu'on construit une ville ? Comment est-ce qu'on construit les parcs ? Comment est-ce qu'on facilite les déplacements doux ?

Tout ça, c'est complètement dans le champ d'action des Villes.

Témoignage d'un membre du Réseau français Villes-Santé.



Cette brochure est une synthèse de l'ouvrage 'Alimentation saine et activité physique : Les Villes et Intercommunalités actrices en promotion de la santé' du Réseau français Villes-Santé. L'ouvrage a été produit par le Réseau français Villes-Santé soutenu par la Direction Générale de la Santé et Santé publique France. L'ouvrage est issu des travaux et réflexions d'un groupe de travail 'Alimentation et activité physique' et des retours d'expériences des Villes-Santé recueillis via une enquête et un recueil d'actions.

L'ouvrage et sa synthèse sont accessibles en ligne sur www.villes-sante.com

1. CRÉER UN CONTEXTE FACILITANT POUR AGIR

Légitimes à agir, les Villes et Intercommunalités développent des politiques volontaristes pour répondre aux besoins de la population en fonction des réalités locales. Elles s'appuient sur leur connaissance ainsi que sur leur capacité à agir en transversalité et à fédérer les acteurs pour soutenir et mettre en œuvre des actions.

Enjeux

- **Intégrer** les enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux liés à l'alimentation et l'activité physique dans toutes les politiques et dans les plans et programmes d'actions locaux.
- **Identifier et mesurer** les besoins.
- **Financer et évaluer** les actions.
- **Mettre en œuvre** une démarche intersectorielle pour agir sur tous les facteurs qui impactent les environnements et modes de vie.
- **Fédérer et accompagner** les acteurs.

Points de vigilance

- Nécessité de moyens humains dédiés à la coordination des acteurs et des actions.
- Difficultés de pérennisation des financements et des actions (mobilisation de ressources et d'énergie pour la recherche et l'obtention de financement, fonctionnement par appels à projets prédominant).
- Difficulté d'évaluation et de mesure d'impact des actions.

Exemples d'actions

- Objectifs spécifiques intégrés dans les Contrats Locaux de Santé et Projets Alimentaires Territoriaux.
- Plan municipal 'Angers sport santé'.
- Diagnostics locaux pour l'aide à la décision à Caen, Strasbourg et Valence.
- Postes de coordination et de chargés de mission dédiés dans les municipalités.
- Instances ou groupes de travail intersectoriels à Marseille et Le Grand Chalons.



2. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES

L'adoption d'une alimentation saine et la pratique d'une activité physique régulière sont conditionnées par les environnements. Les populations peuvent faire face à des obstacles individuels ou collectifs. La question de l'accessibilité physique, géographique, financière ou matérielle constitue un véritable enjeu. Dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, les Villes et Intercommunalités disposent de leviers d'actions pour agir sur les environnements.

Enjeux

- **Aménager** le territoire pour faciliter les mobilités actives et créer des espaces cultivables et comestibles dans les villes.
- **Rendre** l'activité physique accessible à tous, y compris en milieu professionnel.
- **Lutter** contre la précarité alimentaire.
- **Renforcer** l'offre alimentaire saine et durable, en particulier dans la restauration collective.
- **Réduire** les inégalités.

Points de vigilance

- Action transversale fondamentale avec tous les élus et les services concernés.
- Faible attractivité et appropriation de certains espaces.
- Méconnaissance des ressources disponibles.
- Précarisation de la population.

Exemples d'actions

- Création d'une liaison verte à Bourg-en-Bresse.
- Commission de financement des licences sportives pour les enfants de 3 à 16 ans à Poitiers.
- Création d'écoles municipales des sports à Metz et Porto-Vecchio.
- Proposition de séances d'activités physiques pendant la pause méridienne pour les agents (Évry-Courcouronnes, Saint-Quentin et Châteauroux).

3. RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES INDIVIDUS

Les Villes-Santé et leurs partenaires locaux visent à renforcer le pouvoir d'agir des individus pour que chacun soit acteur de sa propre santé et puisse faire des choix éclairés. Elles appliquent le principe d'universalisme proportionné pour s'adapter aux besoins de chacun.

Enjeux

- **Informier et sensibiliser** les populations en créant des outils et en organisant des temps forts.
- **Lutter** contre le marketing alimentaire et son influence.
- **Valoriser et faire connaître** les ressources locales.
- **Aller-vers** les publics les plus éloignés pour réduire les inégalités.
- **Encourager** la participation citoyenne.

Points de vigilance

- Des moyens limités d'actions pour lutter contre le marketing alimentaire très répandu promouvant des aliments de faible qualité nutritionnelle.
- Nécessaire adaptation des messages de prévention aux différents publics.
- Enjeu de toucher les personnes les plus éloignées de la prévention.

Exemples d'actions

- Cartographie des parcours (Brest et Toulouse) et guide des ressources du territoire (Roubaix et Le Grand Chalons).
- Mise en place d'une ordonnance verte pour les femmes enceintes Strasbourgeoises.
- Co-construction de temps forts qui se déclinent dans les QPV dans le cadre de 'Tout Rennes Cuisine'.
- Ambassadrices Santé Alimentation du Food Truck Women à Amiens.
- Démarche participative à l'initiative de Fort-de-France pour la création d'un clip vidéo sur la nutrition.
- Conseils alimentaires de quartier à Bordeaux.

4. AGIR PAR MILIEUX DE VIE



L'action par milieu de vie permet de prendre en compte le cadre de vie et les conditions de vie des individus. Les Villes-Santé proposent des actions spécifiques dans les quartiers pour agir au plus proche des individus, mais aussi en milieu scolaire pour toucher les plus jeunes.

Enjeux

- **Proposer** des solutions accessibles à l'échelle d'un quartier.
- **Faire** du quartier un environnement favorable à la santé.
- **Promouvoir** la santé en milieu scolaire en impliquant les enfants, leurs parents et les équipes éducatives.
- **Faciliter** l'accès à une alimentation saine et durable via la restauration scolaire.

Points de vigilance

- Inégalités ou difficultés rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Difficultés des villes et des intercommunalités pour agir dans les écoles, sur le temps scolaire.
- Contraintes de production et de conditionnement des cuisines centrales.

Exemples d'actions

- Développement d'actions ciblant les QPV à Brest, Bourg-en-Bresse, Mulhouse et Porto-Vecchio.
- Plan de prévention de l'obésité infantile dans les écoles de l'agglomération Thionvilloise.
- Projet de rues scolaires (Strasbourg) et d'aménagement des cours d'écoles à Lille, Paris et Besançon.
- Interventions sur les temps périscolaires à Pau et Angers.
- Engagements et actions pour une alimentation saine et durable dans les cuisines centrales communales, et temps de sensibilisation auprès des enfants à Albi, Lille, Nantes et La Rochelle.

5. PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET UNE ALIMENTATION SAINES À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

L'alimentation et l'activité physique sont au cœur de la prévention et de la prise en charge de certaines pathologies chroniques. Ces déterminants de la santé font partie intégrante de certains parcours de soin. Les Villes-Santé s'associent aux acteurs locaux dans le déploiement de dispositifs à visées thérapeutiques.

Enjeux

- **Favoriser** la prescription et rendre accessible la pratique d'activité physique adaptée.
- **(Co)porter et soutenir** des dispositifs ou programmes ciblés.
- **Renforcer** la place de l'alimentation et de l'activité physique dans les parcours de soin.
- **Lutter** contre les souffrances psychiques par la nutrition.

Points de vigilance

- Soutien financier institutionnel inégal selon les territoires.
- Inadéquation de l'offre en sortie de programmes d'activités physiques adaptées.
- Non remboursement par la Sécurité Sociale des interventions non médicamenteuses.

Exemples d'actions

- Accès gratuit à des consultations avec une diététicienne et/ou un éducateur sportif dans le Centre Santé Jeunes de Valence.
- Financement, par la Ville de Metz, d'une antenne délocalisée du programme d'ETP pour les enfants en situation d'obésité.
- Dispositifs d'activités physiques adaptées et Maison Sport-santé portés ou soutenus par les villes (Angers, La Rochelle, Mulhouse, Saint-Quentin-en-Yvelines, Salon de Provence, Strasbourg...).
- Programme de lutte contre les souffrances psychiques par la nutrition dans les QPV à Lille.

“ On ne peut pas révolutionner les mentalités du jour au lendemain, les actions sont mises en place de manière progressive et intelligente.

“ Le sujet de la nutrition, c'est un sujet qui est permanent, parce qu'on voit bien l'impact que cela représente sur l'état de santé d'un individu.

Témoignages de membres du Réseau français Villes-Santé.

